

LA CINÉMATHEQUE DE BELGIQUE

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA CINEMATHEQUE DE BELGIQUE DEPUIS LE CONGRES D'AMSTERDAM

1. La plus grande partie de l'activité de la Cinémathèque de Belgique au cours de cet exercice a été consacrée à la construction et à l'aménagement de son Musée du Cinéma qui s'ouvrira au début de 1962.

Le problème était particulièrement difficile à résoudre parce qu'il ne s'agit pas de la construction d'une salle nouvelle sur un terrain nu mais de l'aménagement d'une partie existante du Palais des Beaux-Arts avec toutes les servitudes que cela implique.

Le Musée du Cinéma se composera d'une salle d'exposition et d'une salle de projection qui sera équipée pour la projection de films :

- 35 mm. avec son optique combiné
- 35 mm. avec bande magnétique 35 mm. séparée
- 35 mm. avec bande magnétique 16 mm. séparée
- 35 mm. avec bande optique 35 mm. séparée
- 16 mm. avec son optique
- 16 mm. avec son magnétique latéral
- 16 mm. avec bande magnétique 16 mm. séparée
- projection fixe : 8,5 X 8,5 cm. et 5 X 5 cm.
- lampe Xénon 1600 W.
- vitesse des projecteurs variable entre 16 et 25 im/sec.
- distance de projection : 8 mètres
- longueur de la salle : 13 mètres
- fauteuil spécialement étudié et construit pour la salle
- chauffage électrique intégral
- possibilité de traduction simultanée en deux langues

LA CINÉMATHEQUE DE BELGIQUE

La salle d'exposition quoique très exiguë permettra l'existence d'une exposition quasi permanente et d'exposition temporaire grâce à un ingénieux système de panneaux rotatifs.

Trois projections sont prévues par jour en plus des projections privées qui auront lieu le matin et l'après midi et destinées aux écoles.

2. La Cinémathèque de Belgique a inauguré un nouveau dépôt de films ininflammables d'une capacité de 36 tonnes. C'est le quatrième dépôt de la Cinémathèque de Belgique.
3. La Cinémathèque de Belgique a pu acquérir un millier de photos datant d'avant la guerre de 1914.
4. La Cinémathèque de Belgique a poursuivi sa collaboration avec la Télévision nationale belge en réalisant une quinzaine d'émissions au cours de cet exercice dont les plus importantes furent une série d'émissions consacrées à Fellini.
5. La Cinémathèque de Belgique a publié la seconde édition du Répertoire Mondial des Périodiques Cinématographiques.
6. La Cinémathèque de Belgique a fait parvenir deux films à la Cinémathèque de Sao Paolo comme contribution à la restauration des collections de cette cinémathèque après l'incendie dont elle a souffert.
7. En accord avec le Museum of Modern Art, la Cinémathèque de Belgique a tiré une copie 35 mm. du film INTOLERANCE, destinée à la collection intérieure de la F.I.A.F. Cette copie a été envoyée à Amsterdam.
8. La Cinémathèque de Belgique a entrepris l'étude d'un catalogue de longs métrages muets en possession des membres de la F.I.A.F. qui est en bonne voie d'achèvement.